ART. 30 N° **DN156**

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N º DN156

présenté par M. Cubertafon, M. Blanchet, M. Bru, Mme Jacquier-Laforge, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

ARTICLE 30

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de la défense »

les mots:

« des armées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel